



Tremplin adultes

Vendredi 4 Avril 2025

Sur inscription
avant le 27 mars

Dossier à remplir
via le QRcode



Pôle Ados
5 allée de Bellevue
19200 USSEL
05 55 72 13 23
loisirs.jeunes@ussel19.fr

Ville de *Ussel*



Règlement et Conditions



Article 1: Organisation générale

Le Pôle Ados organise le Pink Panda Festival de tous styles de musique confondus, le Samedi 24 Mai 2025 à Ussel au Centre Culturel Jean Ferrat. Le vainqueur du tremplin adultes du Vendredi 4 Avril sera sélectionné pour la 2ème partie du festival.

Le tremplin permet aux musiciens débutants de promouvoir leur musique et leur talent.

Article 2: Conditions d'inscriptions

Le tremplin est ouvert à tous les groupes et artistes correspondant aux critères suivants :

- Etre amateur ou dans une démarche de professionnalisation
- Etre constitué de 1 à 7 personnes, 18 ans et +
- Avoir la capacité de jouer un set d'au moins 20 minutes
- Jouer le maximum de compositions

Article 3: Modalités d'inscription

L'inscription est gratuite. Pour s'inscrire, les candidats devront remplir le formulaire d'inscription via le QR Code avant le 28 mars 2025.

Les frais relatifs au concours du tremplin sont à la charge des candidats (enregistrement, voix,...).



charge des candidats

Article 4: Déroulement du tremplin

Chaque groupe recevra une convocation pour informer des horaires du tremplin.

Le tremplin se déroulera le Vendredi 4 Avril 2025 entre 19h00 et 22h00.

Chaque groupe inscrit et ayant reçu une confirmation de leur participation, jouera un set de 20 minutes dans les conditions d'un vrai concert. L'ordre de passage est défini par l'organisateur.

Les résultats du tremplin seront annoncés à la fin du tremplin.

Article 5: Vote

Le vainqueur sera désigné à l'issue du vote du jury et du public.

50% public (coup de coeur) et 50% jury selon une grille de notation.

Les votes sont additionnés, donnant ainsi le vainqueur. En cas d'égalité, le jury tranche.

Article 6: Prix pour le gagnant

- Pack artistique d'une valeur de 200€
- Programmation sur le Pink Panda Festival

Article 7: Divers

Les candidats s'engagent à respecter les horaires et les modalités définis par l'organisateur. Ils autorisent les organisateurs à filmer et à photographier leur prestation en vue de la promotion du festival, hors toute activité commerciale.

Du fait de leur inscription, les candidats acceptent le présent règlement.

Bonne chance à tous